

● (1510)

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais beaucoup savoir pour quelles raisons l'échange initial avec le premier ministre a pris fin soudainement sans explication. Si je comprends bien, vous avez dit simplement que vous aviez décidé qu'il en était assez de ce genre de question. J'estime incroyable, étant donné l'importance de la question, qu'un refus...

Des voix: A l'ordre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je n'ai encore jamais eu à nommer un député. Je me suis souvent demandé dans quelles circonstances une telle procédure serait nécessaire et j'espère sincèrement et continue d'espérer que cela ne sera jamais nécessaire pendant que j'occupe le fauteuil de la présidence. Cependant, je dois faire remarquer, que les députés soient d'accord ou non, qu'il y a toujours, de toute évidence, désaccord lorsque la présidence est amenée à prendre des décisions difficiles.

La discrétion qui est laissée à la présidence est fort délicate. Elle doit être exercée au moment même du débat. Si la décision n'est pas satisfaisante, je suis toujours disposé à écouter les arguments objectifs, qui me diront si ma décision a été, ou non, pertinente. Cependant, je ne suis pas disposé à laisser dire que la discrétion exercée par la présidence est fondée sur certains principes non seulement contestables mais équivoques. Toutefois, je ne suis pas disposé à ce que le député d'Egmont ternisse ma réputation comme il vient de le faire. S'il n'est pas disposé à retirer sa remarque et à s'excuser, je me devrai de le nommer.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, puis-je prendre la parole quelques instants sur cette question. J'ai certaines fonctions à la Chambre. J'espère que les députés de tous les partis le comprennent et je comprends les difficultés qui assaillent la présidence.

M. Nowlan: Qu'avez-vous dit? Dites-le plus fort. Ayez le courage de le dire de votre fauteuil. Mais non, vous ne l'avez pas! Il n'est pas étonnant que vous ayez perdu au Québec. C'est tout ce que vous méritez. Levez-vous et ayez le courage de parler debout. Mais il vous manque en plus l'esprit pour le faire!

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): Je comprends qu'en tant qu'Orateur, il vous soit difficile de rendre des décisions. J'espère qu'il y a une difficulté correspondante, et je le dis en toute déférence, pour ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, et vous venez de ces banquettes, monsieur l'Orateur, en fonction de ce qui se passe sur le parquet de la Chambre des communes.

Cette période des questions a peut-être été pour Votre Honneur la plus excessive ou la plus difficile que vous ayez connue. Je vous signale respectueusement que les difficultés qui se posent pendant la période des questions ne viennent pas toutes de ce côté-ci de la Chambre. Bien que vous deviez rendre des décisions immédiates relativement aux questions, je suis persuadé que vous ne prétendez pas être infaillibles. Nous ne prétendons pas être infaillibles lorsque nous posons des

Questions orales

questions, par plus que les ministres le prétendent lorsqu'ils y répondent.

J'espère que vous ne jugerez pas nécessaire de rendre une décision immédiate lorsqu'il s'agit de nommer un député, parce que c'est une affaire très sérieuse. J'espère qu'en prenant cette décision, vous ne vous sentirez pas obligé de la rendre immédiatement, mais que vous attendrez d'avoir examiné le compte rendu des débats d'aujourd'hui.

Parmi les responsabilités qui m'incombent en tant que député, il y a celle de la période des questions. J'affirme, sans vouloir vous offenser monsieur l'Orateur, ni aucun député, qu'alors que nous nous efforçons, peut-être naïvement de l'air de certains, de poser, au cours de la période des questions une question qui ait un sens, dans l'acception parlementaire du terme, et nous le faisons dans la limite de nos moyens, que ce soit avec succès ou non, le gouvernement actuel réagit de plus en plus comme s'il n'était pas tenu de répondre...

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): ... ce qui cause un problème à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): Si je puis me permettre de le faire observer, je ne pense pas que les députés qui n'ont jamais rien à demander soient les meilleurs juges de cette question, comme ils le prétendent. Et c'est pourquoi nous sommes, à juste titre, constamment déçus, ce que certains de mes amis d'en face sont, je regrette de le dire, incapables de comprendre.

C'est pour cette raison, c'est-à-dire la montée de la tension à la Chambre à la suite de ce que j'ai tenté de décrire à Votre Honneur, que j'espère que vous ne prendrez pas votre décision avant que nous ayons tous eu l'occasion d'examiner le compte rendu de nos délibérations d'aujourd'hui.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que la majorité d'entre nous sinon tous déplorons d'en être arrivés à cette impasse. Je suis persuadé que la majorité d'entre nous sinon tous espérons que l'on pourra résoudre le problème sans avoir à prendre de décision précipitée. Je dois dire que je m'accorde à dire avec Votre Honneur que la période des questions d'aujourd'hui n'était pas facile à présider. Il est vrai qu'un certain nombre de questions ont certes été bien mal formulées. Vous avez eu là une heure difficile à passer.

Quant à l'altercation entre mon honorable ami le député d'Egmont et le gouvernement, je dois dire que si Votre Honneur a pu faire erreur en quoi que ce soit, ça a été à mon avis en faveur du député. Je l'ai entendu adresser sa question au premier ministre. C'était au sujet de propos que le ministre de l'Expansion économique régionale aurait tenus à l'extérieur de la Chambre, et le député voulait savoir du premier ministre s'il s'agissait là d'un élément de politique gouvernementale. Si je comprends bien le Règlement, on n'aurait pas dû laisser le ministre de l'Expansion économique régionale répondre à la question. C'est le premier ministre qui aurait dû y répondre. Cependant, lorsque le ministre s'est levé, vous l'avez autorisé à répondre. Vous ne vous y êtes pas opposé. Si vous avez commis une erreur, c'est à ce moment-là.